

Sommaire

- page 1 *Le mot du président*
- page 2 *Le mot du trésorier*
- page 3 *La vie de l' Association*
- page 4 *Conseil d' Administration*
- page 5 *Calendrier des réunions*
- page 6 *Placomusophilie*
- page 7 *Les oblitérations d' Andernos (1)*
- page 8 *Les oblitérations d' Andernos (2)*
- page 9 *Une idée de collection*
- page 10 *Nouveautés*
- page 11 *Le coin des numismates*
- page 12 *Le coin des numismates*

Le mot du président

Nous voilà déjà bien avancés dans la saison. Comme toujours, la réussite de notre Salon de Marcheprime n'a pu se concrétiser que par la participation de tous, travailleurs de l'ombre, exposants et visiteurs. Je vous en remercie.

La Fête du Timbre est chaque année une manifestation importante pour la philatélie. En 2019 nous aurons le privilège de l'organiser ; il faudra, là aussi, retrousser les manches pour que ces deux jours soient festifs et pleinement réussis.

Nous serons présents aux expositions de Souillac en mai et de St Médard-en-Jalles en septembre. N'hésitez pas à exposer. Exposer, c'est le moyen de communiquer et de se perfectionner au contact de personnes partageant la même passion. Vous pouvez aussi consulter le site de la Fédération récemment réactualisé (www.ffap.net), une mine de renseignements vous y est proposée.

Un grand bravo à notre trésorier qui a été honoré par la FFAP pour son dévouement à la philatélie en général et à l'APBA en particulier. Bravo Pierrot et un grand merci pour tout ce que tu fais au sein de l'association (voir Vie de l'association)

A ceux qui ne peuvent venir aux différentes réunions ou journées d'échanges, je dis à bientôt dans le prochain bulletin, et bonnes vacances.

Le président





Le mot du Trésorier :

Les cotisations pour l'année 2018 restent inchangées

Adultes.....20 € + droit d'entrée d'adhésion.....3 €
 Jeunes 5 € + droit d'entrée d'adhésion.....1 €

Pour l'envoi de 3 bulletins annuels à domicile une participation de 5 € sera demandée.

Bibliothèque :

Les livres de la bibliothèque sont **disponibles gratuitement** auprès du trésorier.

Circulations :

Les circulations sont lancées dans tous les secteurs (normales Alain TARDIS)
 (spéciales Bernard ÉPICRATE)

Ne pas mélanger les règlements des deux types de circulation.

Abonnement aux revues spécialisées

nom :.....prénom.....n° de sociétaire.....

adresse :.....

.....

☎..... courriel

désire un abonnement ou un réabonnement d'un an à la revue :

- LA PHILATÉLIE FRANCAISE]
- L' ÉCHO DE LA TIMBROLOGIE] entourer le titre de la revue à commander
- TIMBRES MAGAZINE] en joignant le montant correspondant.
- ATOUT TIMBRES]

Fait à.....le.....

Imprimé à remettre à M. Spychiger **avant le 01 novembre 2018**



LA VIE DE L'ASSOCIATION

Nouveaux adhérents : Nous avons le plaisir d'accueillir : Mme Dentinger Laurence n° 1158
M. Moulin Christian n° 1159

Démission : M. Colas Christian n°1065

Activités passées : Le 21 janvier nous avons partagé la galette des rois.

Le 18 février : conférence avec vidéo sur les cachets à date n°11 à 14

Le 14 mars sur invitation du maire d'Arcachon les membres du bureau ont participé au petit-déjeuner dans le salon d'honneur de la mairie.

Le samedi 31 mars Opération Plages propres à La Teste

à venir : Les 21 et 22 avril L'APBA va participer aux Journées des Orchidées à Auros (33)

Les 24 et 25 mars nous serons présents à l'Expo. philatélique interrégionale de Souillac (Lot)

Les 15 et 16 septembre traditionnelles journées du patrimoine à Gujan-Mestras.

Les mêmes jours de nombreux sociétaires exposeront à St Médard-en-Jalles lors de Aquitaine Passion 2018.

Jeunesse : La collection de **Danaé Boulland-Bousquet** a été proposée par la Fédération Française pour participer à l'Exposition mondiale de Bangkok (Thaïlande 2018) du 28 nov. au 3 décembre. Nous attendons la décision de la Fédération thaïlandaise.

Distinction : Notre trésorier Pierre Gaudin s'est vu remettre le Diplôme d'Honneur de la Fédération française en reconnaissance de son dévouement à la philatélie. Nous notons que c'est la seule récompense de cet ordre attribuée cette année par la Fédération dans notre région d'Aquitaine. Bravo Pierre et merci pour ton immense dévouement.

Petites annonces : Ce service existe et fonctionne toujours ; n'hésitez pas à y faire paraître vos offres ou tout autre question.

Assemblée Générale : L'Assemblée Générale aura lieu le **09 décembre 2018** à la Maison des Associations de Gujan-Mestras. Les personnes qui ne souhaitent pas renouveler leur mandat doivent le faire savoir par courrier adressé au président. Les adhérents souhaitant exercer un mandat d'administrateur doivent déposer leur candidature avant le **4 novembre 2018** auprès du président .

Le tiers sortant à renouveler : MM. **AGUILAR** Pierre, **BAREILLE** Michel, **EPICRATE** Bernard, **FOURES** Gilbert, **GUENARD** Rodolphe, **TARDIS** Alain, **SPYCHIGER** Christian.

--- oOo ---

BON DE COMMANDE A REMETTRE avant le 16 septembre 2018

NOUVEAUX CATALOGUES : Indispensable si vous souhaitez ceux-ci rapidement

YVERT & TELLIER tome 1 2019.....exemplaire(s)
tome 1bis 2019.....exemplaire(s)
autres.....exemplaire

MAURY France 2019.....exemplaire(s)
autres 2019.....exemplaire

Rappel : Des carnets de circulation ainsi que des intercalaires conformes sont disponibles. En faire la demande ; n'attendez pas le dernier moment pour confectionner vos carnets.

Remettre ou adresser votre bon de commande à :

BERNARD LAFAURIE 12 rue de la Gemme 33260 LA TESTE DE BUCH

Commande de M.....sociétaire n°.....

adresse.....

téléphone ou courriel.....

ASSOCIATION PHILATELIQUE DU BASSIN D'ARCACHON

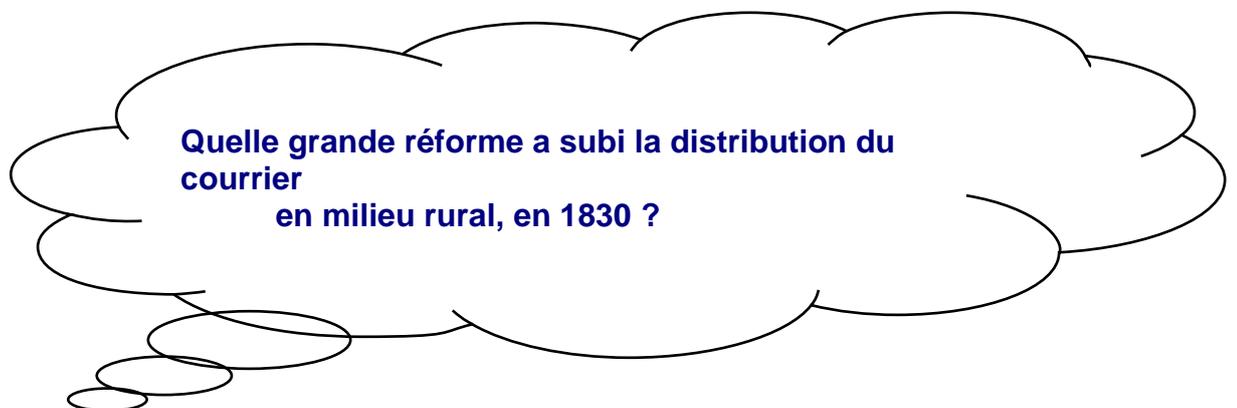
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président d'honneur :	M. HEUET Jean-Pierre responsable service nouveautés	23, avenue de Meyran 33470 GUJAN-MESTRAS	05.56.66.80.17
Président :	M. WAGNER Alain	7, Impasse du Pin 33124 AUROS	05.56.65.72.40
Vice-présidents :	Mme MÉTIVIER Eveline	26, rue Moulin 33980 AUDENGE	05.56.26.85.95
	M. AGUILAR Pierre	11, allée des Sables 33380 BIGANOS	05.56.82.68.55
	M.SPYCHIGER Christian responsable abonnements adjoint jeunes	5, allée des Marronniers 33260 LA TESTE DE BUCH	05.56.54.17.09
Secrétaire :	M. DUPONT Bernard	3, rue des Cordiers 33120 ARCACHON	05.57.52.01.03
Secrétaire adjoint	M. ANDRIEU Jean adjoint Bibliothèque	4, allée Legallais , appt. D210 33260 LA TESTE DE BUCH	06.76.51.27.22
Trésorier	M. GAUDIN Pierre responsable Bibliothèque responsable Matériel	15, rue du Dr Sémiac 33260 LA TESTE DE BUCH	05.56.66.16.36
Trésorier adjoint	M. DUPONT Bernard	3, rue des Cordiers 33120 ARCACHON	05.57.52.01.03
Service circulation	M. TARDIS Alain	28, allée de Saraméa 33120 ARCACHON	05.56.83.57.69
-----spéciales	M. EPICRATE Bernard	5, allée Jean Giono 33260 LA TESTE DE BUCH	05.56.66.61.75
Service fournitures	M. BERNARD Philippe adjoint circulations spéciales	12, rue de la Gemme 33260 LA TESTE DE BUCH	05.56.54.62.91
Section Jeunes	M. GUENARD Rodolphe	79 ter, allée des Places 33470 GUJAN-MESTRAS	05.56.66.60.27
Représentant Jeunes	M. GUERRA Melvin	8, allée des Bosquets les cigales 33470 GUJAN-MESTRAS	05.56.66.63.50
Numismatique Placomusophilie	M. FRIZON Francis	19, rue des Magnolias 33260 LA TESTE DE BUCH	05.56.54.17.57
<u>Autres membres</u>	M. BAREILLE Michel	75 Bd L. Lignon 33115 PYLA sur MER	05.56.54.53.23
	M. FOURES Gilbert	1, allée des Mésanges 33470 LE TEICH	05.56.22.85.94
	M. LAFONTAN Bernard	28,avenus St Antoine de Padoue 33120 ARCACHON	05.56.54.52.65
	M. MARIAN Bernard	3, allée des Arbousiers 33138 CASSY-LANTON	05.56.82.82.44
	M. CAULE Jean-Pierre	3, rue Victor Hugo 33260 LA TESTE DE BUCH	05.56.66.12.71

courriel du président : chrisal.wagner@orange.fr

Réunions d'information et d'échange

<p>Philatélistes</p> <p>Salle « les couleurs du temps » stade de la Teste le 1^{er} samedi du mois à 10 heures ,suivi d'échanges</p>	<p>05 mai 2018 02 juin 2018 07 juillet 2018 04 août 2018 01 septembre 2018</p>
<p>Philatélistes</p> <p>Salle « les couleurs du temps » stade de La Teste le 3e dimanche du mois à 10 heures</p>	<p>20 mai 2018 17 juin 2018 pas de réunion 3e dimanche de juillet pas de réunion 3e dimanche d'août 16 septembre 2018</p>
<p>Philatélistes</p> <p>Club house rue de la verrerie, Biganos le 2e dimanche du mois A 9 heures 30</p>	<p>13 mai 2018 10 juin 2018 09 septembre 2018</p>
<p>Réunion d'échange</p> <p>Maison des associations, rue du Coutoum, Impasse des glycines, La Teste de Buch le 2e samedi du mois A 14 heures 30</p>	<p>12 mai 2018 09 juin 2018 08 septembre 2018</p>
<p>Numismates et placomusophiles</p>	<p>Prendre rendez-vous avec le responsable M. FRIZON ☎ 05.56.54.17.57</p>



(solution page 10)

Placomusophilie



Histoire

La capsule de champagne est connue depuis le 5 juillet 1844, date d'un brevet auprès du Ministère de l'Agriculture déposé par Adolphe Jacquesson négociant à Châlons en Champagne. Elle permettait

d'assurer une meilleure étanchéité au bouchon de liège qui était maintenu par des ficelles de chanvre. Cette invention consistait en une plaque de fer blanc tenue serrée par des fils de fer torsadés.

L'impression du mot « champagne » est apparue sur ces plaques de muselet au début du XXe siècle. Par la suite, elles devinrent des vecteurs publicitaires pour chaque marque.

Le terme **placomusophile** fut trouvé par Claude Mailliard, à Vertus dans les années 1980.

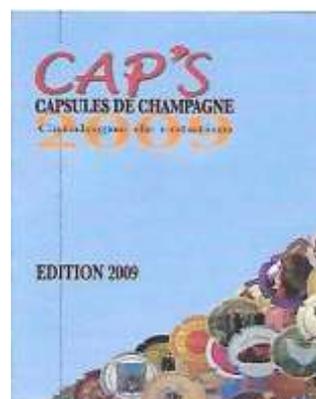
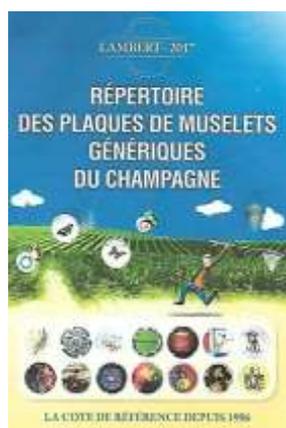
Vertus, village de la Côte des Blancs, a vu la première bourse de collection de placomusophilie en 1989. Depuis, cette manifestation est organisée tous les ans le 11 novembre. Vertus se pare du titre de « capitale mondiale de la capsule de champagne ».

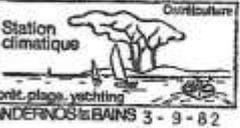
La collection

Le nombre exact de plaques de champagne différentes est difficile à déterminer précisément, mais il est estimé à plus de 30 000. En effet, au cours des dernières années, avec le développement de cette collection, les producteurs y voyant de nouveaux débouchés, ont multiplié les variétés, n'hésitant pas à changer de couleur tous les ans, pour toutes leurs cuvées. Certaines sont même faites à l'intention exclusive des collectionneurs, ces plaques sont dites *de complaisance*.

Alors que certains passionnés mettent en collection toutes les plaques qu'ils récoltent pourvu qu'elles soient nouvelles, d'autres préfèrent se focaliser sur un thème (animaux, personnages, écussons, flûtes à champagne...) ou cherchent à avoir la totalité des plaques d'un ou plusieurs producteurs déterminés.

Traditionnellement, les plaques s'échangeaient selon la méthode « une pour une » entre collectionneurs, mais c'est de plus en plus « à la cote » que se déroulent les échanges. Cette cote est consultée principalement dans deux ouvrages : le *Lambert* et le *Cap's*. Le premier, considéré comme « la Bible » du **placomusophile**, est de loin le plus répandu.



1955-1966			ANDERNOS LES BAINS 12 ^e FETE DE L'HUITRE 23-24 JUILLET ANDERNOS LES BAINS 9-6-83	1984
1953-1963	ANDERNOS-LES-BAINS CLIMAT IDEAL PLAGE SANS DANGER		ANDERNOS Les BAINS 13 ^e FETE DE L'HUITRE 21-22 JUILLET ANDERNOS LES BAINS 2-6-84	1983
1966-1972	ANDERNOS-LES-BAINS CLIMAT IDEAL PLAGE SANS DANGER		ANDERNOS Les BAINS 14 ^e FETE DE L'HUITRE 27-28 JUILLET 85 ANDERNOS LES BAINS 4-7-85	1985
1966-1972 flamme à droite		ANDERNOS-LES-BAINS CLIMAT IDEAL PLAGE SANS DANGER	ANDERNOS Les BAINS 15 ^e FETE DE L'HUITRE 19 et 20 JUILLET 1986 ANDERNOS LES BAINS 17-6-86	1986
1972-1982		ANDERNOS-les-BAINS forêt plage yachting station climatique 	ANDERNOS LES BAINS 16 ^e FETE DE L'HUITRE 18 et 19 JUILLET 1987 ANDERNOS-LES-BAINS 18-7-87	1987
1972-1982 flamme à gauche	ANDERNOS-les-BAINS forêt plage yachting station climatique 		ANDERNOS LES BAINS 17 ^e FETE DE L'HUITRE 23 et 24 JUILLET 1988 ANDERNOS LES BAINS 12-6-88	1988
1981	ANDERNOS LES BAINS 10 ^e FETE DE L'HUITRE 25-26 JUILLET ANDERNOS LES BAINS 17-7-81		ANDERNOS LES BAINS 18 ^e FETE DE L'HUITRE 22 et 23 JUILLET 1989 ANDERNOS LES BAINS 12-6-89	1989
1982-1995	Station climatique  forêt plage yachting ANDERNOS LES BAINS 3-9-82		ANDERNOS LES BAINS 2 ^e QUINZAINE JUILLET FETE DE L'HUITRE ANDERNOS LES BAINS 14-6-91	1991
1982	ANDERNOS LES BAINS 11 ^e FETE DE L'HUITRE 17-18 JUILLET ANDERNOS LES BAINS 18-6-82		 ANDERNOS LES BAINS 7-2-00	1995-.....

4- empreintes mécaniques de port-payé



5- empreinte d'affranchissement mécanique



6-oblitérations temporaires



16-3-1991

04-10-2014

Une idée de collection...

Le chemin de fer de Lesparre à St Symphorien via Facture

Ouverte le 7 janvier 1884 entre **Facture** et **Arès** puis prolongée le 20 octobre 1884 entre **Arès** et **Lesparre**, cette ligne de chemin de fer, longue de 90,4 km, permet les correspondances à **Facture** (avec la ligne de Bordeaux à Bayonne), à **Lacanau** (avec la ligne Bordeaux à Lacanau) et à **Lesparre** (avec la ligne du Médoc).

Le 28 mai 1881 la concession de la ligne avait été attribuée à la Société générale des chemins de fer économiques. L'essentiel de son activité de fret était le transport de produits forestiers notamment pour l'usine de cellulose du pin de Biganos près de Facture.

Listes des gares desservies par la ligne

(000,0) Lesparre-Médoc

- (004,9) Blanc
- (011,7) Naujac-Saint Isidore
- (018,4) Cartignac, arrêt facultatif
- (021,6) Hourtin
- (025,1) Lupian, halte
- (030,5) Pipeyrous, arrêt facultatif
- (033,6) Carcans
- (038,3) Devinas, arrêt facultatif
- (045,4) Lacanau
- (049,1) Mistre, arrêt facultatif
- (052,3) Mistre, halte
- (056,5) Le Porge
- (061,3) Lauros, arrêt facultatif
- (063,5) La Saussouze, arrêt facultatif
- (066,5) Lège
- (069,7) Arès
- (073,5) Andernos-les-Bains
- (077,1) Taussat
- (078,6) Cassy, arrêt facultatif
- (080,3) Lanton
- (083,2) Audenge
- (090,4) **Facture**
- (095,6) Mios
- (099,4) La Saye, arrêt facultatif
- (102,9) Salles
- (107,5) Le Bournet, halte
- (112,4) Belin-Béliet
- (117,5) Joué, halte
- (123,4) Hostens
- (131,6) Tuzan



gare d'Andernos



gare de Cassy

(140,6) Saint-Symphorien

Fermeture définitive de la ligne en 1952 pour les voyageurs, 1954 pour les marchandises et déclassement en 1979. En 1990 une piste cyclable remplace la ligne ; les gares se transforment en habitations, syndicat d'initiative (Andernos), maison de la chasse (Lège) etc....

Métiers de la forêts, de la mer, agriculture, élevage, cheminots, gares, cachets à date de gares, courriers-convoyeurs ou autres etc... voilà une recherche inépuisable de lettres ou cartes-postales avec comme fil conducteur la ligne du chemin de fer.

Solution :

Apparition officielle du facteur rural le 1er avril 1830

Auparavant, le facteur exerçait son métier plutôt en ville ou en banlieue.

La loi Sapey des 3 et 10 juin 1829 crée un service rural ; près de 35 000 boîtes aux lettres sont installées et 5000 facteurs répartis sur le territoire (avec un nouvel uniforme)

Cette loi précise les modalités d'application quant à :



- La **distribution** et la **collecte** du courrier dans toutes les communes dépourvues d'établissement postal.
- La mise en place dans chaque commune d'une **boîte aux lettres**.
- La création d'une taxe de 10 c pour les lettres d'origine rurale, c'est le **décime rural** (taxe supprimée le 1er janvier 1847)

Jusque là les destinataires devaient se rendre au bureau de poste pour retirer leur dû ; plus de 300 000 plis non réclamés étaient versés tous les ans au rebut. Très lourd préjudice financier pour le Trésor public.

YT n° 1549

--- oOo ---

NOUVEAUTÉS

Janvier carnet de 12 timbres autocollants «Oeuvres de la nature »
4€ « Coeur 2018 » bloc de 5 timbres
1€90 Foujita « Le quai aux fleurs »

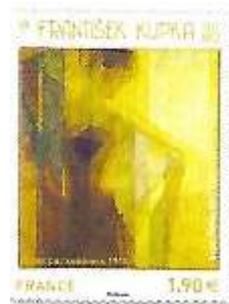


Février carnet de 12 timbres autocollants « objets d'arts sur le chien »
collector de 4 timbres sur le chien
1€30 festival du court métrage
1€30 Annette Messenger

Mars 0€95 Suzanne Noël
carnet de 12 timbres autocollants « arts de la table »
1€90 Frantisch Kapka
0€80 ASPTT fédération omnisports
0€80 fête du timbre « l'automobile »
1€60 bloc de la fête du timbre sur l'automobile
0€95 bicentenaire des Caisses d'Épargne



Avril 0€95 Salon philatélique de printemps
carnet de 12 timbres autocollants « pour tous les goûts »
1€30 tannage du cuir
1€20 Sosthène Mortenol
0€96 patrimoine sorguais



Dernière minute : A l'Exposition interrégionale de Souillac notre ami Pierre DELAC a obtenu 71 pts et médaille Grand Argent pour sa présentation sur les Marques postales françaises des 18e et 19e siècles.

LES PIÈCES DE DEUX EUROS COMMÉMORATIVES

HISTOIRE ET ELARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE :

En 1951 six pays décident de se constituer en Communauté européenne du charbon et de l'acier (C.E.C.A.) :

- La République fédérale allemande,
- La France
- La Belgique
- L'Italie
- Le Luxembourg
- Les pays Bas.

En 1957 sont fondées la Communauté économique européenne (C.E.E.) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (C.E.E.A).

De 6 pays en 1957 à 28 aujourd'hui, l'U.E. a connu sept vagues d'adhésion de nouveaux pays, communément appelées "élargissements" :

- **1973 1er élargissement :**

- Royaume Uni
- Irlande
- Danemark

- **1981 2ème élargissement :**

- Grèce

- **1986 3ème élargissement :**

- Espagne
- Portugal

- **1995 4ème élargissement :**

- Autriche
- Suède
- Finlande

- **2004 5ème et 6ème élargissement :**

- Chypre - Malte - Estonie
- Hongrie - Lettonie - Lituanie
- Pologne - République Tchèque - Slovaquie
- Slovénie

2007 - Roumanie - Bulgarie

- **2013 7ème élargissement :**

- Croatie

19 pays sur 28 de l'union émettent de la monnaie en Euro (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays -Bas, Portugal, Slovaquie et la Slovénie).

Deux principautés Andorre et Monaco, la république de Saint Marin et le Vatican sont autorisés à utiliser l'Euro comme monnaie :

- Andorre (autorisé à frapper ses pièces)
- Monaco (pas membre de l'U.E.)
- Saint Marin (pas membre de l' U.E.)
- Le Vatican (pas membre de l'U.E.)

LES 2 € COMMEMORATIVES :

Dans une des revues du G.P.A. une page donnait quelques notions et appellations numismatiques qui définissaient la lecture d'une pièce de monnaie vous la trouvez en (Annexe 1) de cet article.

Les pièces de 2€ commémoratives ont été émises par tous les pays cités ci-dessous par lettre alphabétique :

Allemagne - Andorre - Autriche - Belgique - Chypre - Espagne - Estonie - Finlande - France - Grèce - Irlande - Italie - Lettonie - Lituanie - Luxembourg - Malte - Monaco - Pays-bas - Portugal - Saint-Marin - Slovaquie - Slovénie - Vatican.

Chacun de ces pays a une pièce de 2€ **commune** qui lui est propre :



(à suivre)